

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHAT INFERIEUR A 90 000 € H.T.

PROCEDURE ADAPTEE AVEC MISE EN CONCURRENCE

Date et heure limites de réception des offres

Le 14 SEPTEMBRE 2026 à 11h00

Identification de l'acheteur	Université de Strasbourg Laboratoire ICube – IHU – Plateforme IRIS 1 Place de l'hôpital 67091 STRASBOURG Cedex
Intitulé du marché	Acquisition d'un système échographique pour imagerie avec sondes linéaires et endoscopiques
Description	<i>Cet appel a pour objet l'acquisition par le laboratoire ICube d'un système échographique ouvert permettant d'implémenter et de post-traiter des acquisitions échographiques à basse et haute fréquences, jusqu'en acquisitions ultrasonores, pour des sondes linéaires et endoscopiques</i>
Procédure	Procédure adaptée <u>avec négociation</u> des offres avant attribution du marché : ☒ négociation avec tous les candidats ☐ négociation uniquement avec les candidats dont l'offre répond à la condition suivante : A noter que l'université <u>se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation</u> , sur la base des offres initiales.
Conditions de la consultation	<u>Variantes</u> : Le pouvoir adjudicateur autorise la production de la variante suivante : - Variante libre : Logiciel Les éléments techniques sont décrits à l'article 3 du CCTP. Le candidat pourra soumettre une offre de base ou une variante telles que décrites dans le CCTP. L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il lui est loisible de déposer une offre variantée sans déposer d'offre de base. Il lui est également loisible de déposer une offre de base et une offre variantée. Il doit cependant bien identifier le type d'offre déposée afin d'en assurer la pleine lisibilité. Dans tous les cas, l'offre déposée doit respecter les minimums requis tels que décrits dans le CCTP. Toute offre qui ne respecte pas ces minimums pourra faire l'objet d'un rejet. <u>Prestations supplémentaires éventuelles</u> :

	Le présent marché comporte trois prestations supplémentaires éventuelles (ci-après PSE) : - <u>PSE Obligatoire : sonde linéaire basse fréquence</u> : une sonde linéaire de 128 éléments minimum, avec une fréquence centrale comprise entre 2 et 6 MHz, connectable et pilotée en émission et en réception par l'échographe, est demandée obligatoirement - <u>PSE facultative 1 : sonde linéaire haute fréquence</u> : une sonde linéaire de 128 éléments minimum, avec une fréquence centrale minimum de 12 MHz, connectable et pilotée en émission et en réception par l'échographe - <u>PSE facultative 2</u> : maintenance de 8 ans non obligatoire (détails précisés art 7) Le candidat devra impérativement fournir une offre comprenant la PSE obligatoire, laquelle sera prise en compte dans l'analyse des offres. Son absence entraînera l'irrecevabilité de l'offre. En revanche, il n'est pas tenu de produire une offre comprenant les PSEs facultatives, laquelle ne seront pas prise en compte dans l'analyse des offres. Leurs absences ne pourront pas entraîner l'irrecevabilité de l'offre. Les éléments techniques attendus sont précisés à l'article 2 du CCTP/cahier des charges. <u>La possibilité de connecter, notamment via un adaptateur ou en direct, une sonde endoscopique de type ETO GE est obligatoire.</u> A ce titre, le candidat doit impérativement fournir les informations de connectiques afin qu'il soit possible de réaliser au sein du laboratoire ICube un connecteur pour une sonde endoscopique de type ETO GE au matériel proposé dans le cadre de l'offre. <u>Délai de validité des offres</u> : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
Contenu du dossier de consultation	<i>Pièces du dossier de consultation :</i> - le présent règlement de la consultation (RC) - les CGA/CPA « phase offre » - le descriptif technique / le CCTP - la DPGF - le CRT
Pièces à produire dans l'offre	<u>Au titre de la candidature :</u> - le DUME simplifié complété <u>Au titre de l'offre :</u> - les CGA/CPA « phase offre » - la DPGF - les fiches techniques - le CRT
Mode de transmission des plis	La transmission des documents par voie électronique est obligatoire. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur de l'université (PLACE) à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/ Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

	Un dépôt anticipé des plis est fortement recommandé afin de pallier tout problème informatique éventuel (site saturé, document très volumineux, faible débit de réseau...). Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. <u>Le candidat devra fournir une offre dont la taille ne pourra excéder 1 Go,</u> sous peine de voir le téléchargement de son dossier impossible par la plateforme PLACE qui ne peut accepter des fichiers supérieurs à 1 Go.																
Examen des candidatures et jugement des offres	◊ <u>Examen des candidatures</u> : sur la base du DUME produit, au regard des niveaux de capacités techniques et professionnelles et de capacité économique et financière. ◊ <u>Jugement des offres</u> : Les critères retenus sont les suivants, avec leur pondération : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères</th><th>Pondération</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1- Prix</td><td>35 %</td></tr> <tr> <td>2- Valeur Technique</td><td>35 %</td></tr> <tr> <td>2.1 Nombre de canaux en émission</td><td>50%</td></tr> <tr> <td>2.2 Nombre de canaux en réception</td><td>50%</td></tr> <tr> <td>3- Garantie et service après-vente</td><td>10 %</td></tr> <tr> <td>4- Délais d'exécution</td><td>10 %</td></tr> <tr> <td>5- Critère environnemental</td><td>10%</td></tr> </tbody> </table> <u>Modalités de mises en œuvre des critères</u> : 1- Le critère « Prix » sera analysé sur prix TTC de la décomposition du prix global forfaitaire 2- Le critère « Valeur technique » sera analysé sur la base des sous-critères suivants : - Le sous-critère 2.1 « Nombre de canaux en émission » sera analysé sur la base des réponses du candidat indiqué à la question I.1 du CRT et de tout autre document technique apporté par le candidat ; - Le sous-critère 2.2 « Nombre de canaux en réception » sera analysé sur la base des réponses du candidat indiqué à la question I.1 du CRT et de tout autre document technique apporté par le candidat ; 3- Le critère « garantie et service après-vente » sera analysé sur la base des éléments de réponse dans le chapitre IV du CRT, ainsi que les délais du CGA/CPA et de tout autre document technique apporté par le candidat ; 4- Le critère « Délai d'exécution » sera analysé sur la base des délais indiqués à l'article II.1 du CRT, ainsi que les délais du CGA/CPA et de tout autre document technique apporté par le candidat 5- Le critère environnemental sera analysé sur la base des réponses apportées au chapitre V du CRT par le candidat.	Critères	Pondération	1- Prix	35 %	2- Valeur Technique	35 %	2.1 Nombre de canaux en émission	50%	2.2 Nombre de canaux en réception	50%	3- Garantie et service après-vente	10 %	4- Délais d'exécution	10 %	5- Critère environnemental	10%
Critères	Pondération																
1- Prix	35 %																
2- Valeur Technique	35 %																
2.1 Nombre de canaux en émission	50%																
2.2 Nombre de canaux en réception	50%																
3- Garantie et service après-vente	10 %																
4- Délais d'exécution	10 %																
5- Critère environnemental	10%																
Renseignements complémentaires	Les demandes de renseignements complémentaires sont à formuler par écrit et le plus rapidement possible via le profil d'acheteur PLACE à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/																
Autres informations	<u>Budget</u> : le montant s'élève à 89 000,00€ HT et 106 800,00€ TTC																

	<u>Logistique</u> : lors de la livraison le système sera installé, testé avec démonstration des performances sur place. La présence d'un personnel technique de la société sur le site de Strasbourg est obligatoire.
--	---



Le directeur d'ICube,
Fabrice HEITZ